

Toute attaque contre l'unité du second degré met le SNES-FSU en danger

Les réformes se suivent depuis Blanquer et toutes poursuivent le même objectif : sélectionner les jeunes, écarter les plus fragiles et les encourager à limiter, voire interrompre, leur parcours de formation avant d'obtenir l'un des trois baccalauréats. Pour rassurer les familles, défaire les repères des élèves, déstabiliser voire diviser les personnels, les ministres successifs escamotent à coup de communication trompeuse les vrais objectifs attendus : la « Loi orientation et réussite des étudiants » a généralisé les mécanismes de tri dans l'accès au Supérieur via Parcoursup, la « Loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel » a développé l'apprentissage contre la formation sous statut scolaire y compris en BTS, la « liberté de choix » des spécialités au lycée général et technologique a mis particulièrement les filles et les jeunes des milieux populaires dans des impasses au moment de Parcoursup, « relever le niveau » et « l'exigence des savoirs » au collège sont moins de savoirs pour tous les élèves et une relégation des plus faibles dès la Sixième.

Informé, mobiliser, proposer : la responsabilité du SNES-FSU dans le second degré

Le SNES-FSU mène sans relâche la lutte contre ces orientations réactionnaires et passivistes : travail de décryptage et de dénonciation dans les instances, mise à disposition d'analyses et de matériel pour sensibiliser et mobiliser la profession, initiatives d'actions et de grèves pour cristalliser les contestations et susciter l'adhésion de l'opinion publique, en tout premier lieu celle des parents d'élèves. Créer et entretenir un rapport de forces n'est pas toujours si évident : alors que le SNES-FSU avait dès 2018 analysé les dégâts des réformes Blanquer au lycée pour les élèves des familles les moins initiées aux attendus scolaires, la majorité de la profession nous a rejointes plus tardivement sur nos revendications pour des mobilisations autour de la première mouture du Bac Blanquer (suppression des E3C) et plus récemment pour le report des épreuves de spécialité en juin.

Dès le 5 décembre dernier, le SNES-FSU a réagi aux annonces d'Attal sur le « choc des savoirs » pour organiser la riposte : expliquer la nature réelle et la cohérence des mesures, faire partager au plus grand nombre de collègues la nouvelle dégradation à venir de leurs conditions de travail et les conséquences irrattrapables pour les élèves exclues des enseignements communs. Les secteurs collège, contenus, métiers, lycée notamment ont mis à disposition des adhérentes des publications, tracts, diaporama, trame d'HIS etc. dont l'ensemble de l'appareil militant du SNES-FSU s'est emparé. Le succès de la grève du 1^{er} février en collège ne doit rien au hasard.

Toutes et tous capables

« *Tous les enfants partagent la capacité d'apprendre et de progresser* », cette affirmation inscrite grâce au SNES-FSU dans la loi de refondation de 2013, témoigne de la constance du SNES-FSU à démocratiser le second degré. Il a construit son identité et son corpus revendicatif avec cette volonté farouche de mener l'ensemble des élèves à la qualification la plus élevée possible, car ils et elles sont toutes et tous capables de réussir si on leur en donne les moyens. Réflexion sur les programmes et les pratiques professionnelles réellement démocratisantes, haute maîtrise universitaire des connaissances disciplinaires et exigence d'une formation initiale et continue de haut niveau, revalorisation des métiers et des salaires compte-tenu du rôle social essentiel des personnels dans la société, programmation pluriannuelle des emplois de toutes les catégories de personnels (professeur.es, CPE, PsyEn, AED, AESH, AS, infirmière...) pour construire en équipe pluri-professionnelle les réponses aux besoins des élèves, baisse des effectifs et moyens pour l'école inclusive etc., sont autant de revendications que le SNES-FSU a réussi à faire partager à la profession pour la réussite de tous les élèves.

La rupture

La réorganisation du second degré que prépare le ministère depuis des mois, indépendamment des ministres qui se succèdent, est une attaque de grande envergure contre la jeunesse. L'impossibilité pour certains élèves de dérouler un parcours de formation jusqu'au baccalauréat général, technologique ou professionnel est une rupture dans les progrès de démocratisation du second degré et pour la suite, à l'accès et à la réussite dans l'enseignement supérieur. Alors que près de 20 % d'une classe d'âge n'accède toujours pas au baccalauréat, cette part ne peut qu'augmenter au détriment des classes populaires. Exiger le DNB pour le passage en Seconde générale, technologique ou professionnelle est l'aboutissement d'une conception de la Troisième comme classe de « fin d'études », suivie pour une partie réduite des jeunes d'un cycle bac+3/bac-3, vision contre laquelle le SNES-FSU s'est toujours battu. Au collège, l'interchangeabilité des personnels, le chevauchement et la confusion des missions, l'indifférenciation des interventions des enseignantes de corps différents au nom des « savoirs fondamentaux », l'affaiblissement d'une culture commune ancrée dans tous les savoirs et savoir-faire disciplinaires, ne concourent pas à la préparation vers le lycée pour tous les élèves mais à la fin de la scolarité -obligatoire- à 16 ans pour les plus fragiles.

C'est aussi risquer d'isoler les personnels dans des segments du second degré quand leurs statuts permettent une affectation indifférenciée de la Sixième au post-baccalauréat et cloisonner leurs corps et leur mobilité professionnelle et géographique. Lutter contre l'éclatement du second degré, c'est bien permettre au SNES-FSU de produire un discours rassembleur pour l'ensemble des personnels du second degré tout en les syndiquant toujours toutes et tous ensemble.

La question sociale au cœur du congrès de la Rochelle

En plus de caractériser et condamner ces politiques libérales contre l'école publique, laïque et obligatoire, le congrès de la Rochelle aura à approfondir les mandats du SNES-FSU pour un second degré totalement repensé et réellement démocratisé jusqu'au post-baccalauréat. Le projet de grille horaire au collège, une nouvelle maquette des enseignements en Seconde, la réorganisation du cycle terminal autour d'enseignements généraux ou technologiques cohérents entre eux ne fermant aucune possibilité de poursuites d'étude, le renforcement du baccalauréat comme premier grade universitaire, sont autant de leviers pour convaincre collègues, parents d'élèves, opinion publique et partis politiques notamment de gauche que d'autres choix sont possibles pour la jeunesse, que l'école véritablement inclusive est réalisable, qu'un saut de la scolarité obligatoire à 18 ans est un impératif pour qu'aucun jeune ne sorte de l'école sans diplôme. Ce congrès doit donc concrétiser nos mandats, renforcer notre capacité à porter dans le débat public qu'investir dans l'école publique est d'utilité sociale.

La lutte contre les inégalités, la valorisation des services publics et de l'intérêt général, l'intérêt collectif de la laïcité, l'égalité entre les filles et les garçons, entre les hommes et les femmes, la lutte contre les VSS et LGBTIphobies, les réorientations environnementales, la réindustrialisation et le soutien par des services tertiaires, l'accès à l'éducation et à la santé sont avant tout à penser dans le second degré avec ses personnels qualifiés, reconnus, revalorisés.

Gwénaél Le Paih, élu UA à la CAN